



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CANTON ACCORDE UN PRÊT SANS INTÉRÊT DE 10 MILLIONS AU PROJET «
CHAPLIN'S WORLD »

Soutien financier du Canton au futur espace Chaplin de Corsier-sur-Vevey

Le Conseil d'Etat a décidé de soutenir le projet ambitieux et viable de Chaplin's World en lui accordant un prêt de 10 millions de francs sans intérêt, soit près de 20% du coût de sa réalisation. A Corsier-sur-Vevey, il occupera le « Domaine de Ban » où Charlie Chaplin a passé les 25 dernières années de sa vie. Consacré à l'oeuvre du cinéaste le plus célèbre du XXe siècle, le futur musée est destiné à devenir l'un des sites culturels et touristiques majeurs de Suisse.

Sur la base d'une analyse rigoureuse du dossier, et au regard de l'apport en terme de rayonnement que le futur espace consacré à Chaplin offrira à la région et au canton, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder à la société Chaplin's World Real Estate Company un prêt sans intérêt de 10 millions de francs sur 25 ans pour contribuer à financer sa réalisation. Cette contribution cantonale représente 19% de la totalité des investissements nécessaires à la création du futur « Chaplin's World », estimés aujourd'hui à 53,5 millions; le solde étant financé par des capitaux privés. Cette décision constitue une étape déterminante.

Les communes de la région sont appelées à s'associer à ce soutien financier par une caution permettant de garantir ce prêt à hauteur de 8 millions de francs. Le prêt cantonal sera effectif une fois que les Conseils communaux concernés auront adopté ce cautionnement solidaire intercommunal et que le plan de financement des investisseurs privés sera définitivement fixé.

Le choix du site, les 14 ha du « Domaine de Ban » à Corsier-sur-Vevey où l'artiste a vécu de 1953 à 1977, enracine le projet dans la région et dans le canton. La notoriété de Charlie Chaplin, célèbre sur les cinq continents et dans toutes les catégories sociales, sa personnalité artistique universellement reconnue pour son oeuvre comme l'ampleur et le sérieux du projet sont des atouts propres à faire du futur musée l'un des sites culturels et touristiques les plus médiatisés à l'échelle internationale.

Par ce soutien financier, le Canton et les communes entendent contribuer à un projet favorable au rayonnement culturel et touristique de la région et du canton. Au-delà des retombées en termes économiques, ils sont également très heureux de soutenir un projet qui rend hommage à un artiste immense et universellement apprécié, qui a choisi voici plus d'un demi siècle le canton de Vaud pour demeure.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 mai 2012

DEC, Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, 021 316 60 10 Lionel Eperon, chef du Service de la promotion économique et du commerce, 021 316 63 99